

Mot du président	p. 2
Entrevue avec Roger Labrie	p. 3
Règlement interne	p. 4
Projet de loi 30	p. 6

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APRHQ LE MERCREDI 18 OCTOBRE 2006, À 9 H 30

**HÔTEL DELTA, Salle Grand salon trifluvien
1620, rue Notre-Dame, Trois-Rivières**

Le journal *ACTION* étant expédié d'office à tous les membres de l'APRHQ, cet avis de convocation doit être considéré comme l'avis officiel exigé par le Règlement de l'Association.

Le mandat des administrateurs suivants prend fin avec la présente assemblée:
Roger Labrie, Louis Laurin, Normand Moreau, Jocelyne Pellerin.
Un 5^e poste vacant est également à pourvoir.

Pierrette Bernier, secrétaire

ORDRE DU JOUR

- 1• Mot de bienvenue
- 2• Constat du quorum
- 3• Adoption de l'ordre du jour
- 4• Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 octobre 2005
- 5• Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 août 2006
- 6• Rapport du président de l'Association
- 7• Ratification du Règlement interne modifié
- 8• Élection des administrateurs
- 9• Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2006-2007
- 10• Période de questions
- 11• Ajournement pour l'élection du Comité exécutif
- 12• Levée de l'assemblée

Invitation

Les membres qui assisteront à l'AGA sont conviés au repas du 20^e anniversaire de la fondation de l'Association offert par l'APRHQ. Les membres qui désirent arriver la veille peuvent réserver une chambre à leurs frais à l'hôtel, en composant le 1-800-268-1133. Pour bénéficier du tarif corporatif, il convient de mentionner que la réservation est faite dans le cadre de l'assemblée des retraités d'Hydro-Québec.

MOT DU PRÉSIDENT



Plus de 10 mois se sont écoulés depuis ma nomination au poste de président de notre Association et le 18 octobre prochain, j'aurai à vous rendre compte du travail accompli par le Conseil d'administration au cours de la dernière année.

Depuis plus de 20 ans les Labrie et autres administrateurs ont travaillé d'arrache-pied pour faire reconnaître le droit des retraités aux surplus de leur régime de retraite. Le dénouement de cette démarche n'a certes pas rencontré nos espoirs et nous devons maintenant tourner la page et supporter ceux qui maintenant vont frapper aux portes de nos élus provinciaux, responsables des lois régissant les régimes de retraite privés.

L'APRHQ regarde résolument vers demain et vise à

améliorer les services offerts à ses membres. C'est dans cette optique que nous avons entrepris une revue en profondeur de notre gouvernance. Il me fait plaisir de vous annoncer que nous vous présenterons pour ratification à l'Assemblée générale annuelle des membres le Règlement interne modifié. Notre Règlement a été modernisé et nous croyons qu'il répondra mieux à nos besoins. Nous inaugurerons également bientôt un secrétariat permanent de 4 jours/semaine dans le but de mieux vous servir.

Permettez-moi en terminant de remercier personnellement monsieur Roger Labrie qui a décidé, après avoir siégé pendant 19 ans au Conseil d'administration, dont 5 ans comme président du CA, de passer le flambeau. Le mot merci est tellement petit pour tout ce que tu as donné à l'Association, mais je le dis quand même : **Merci Roger.**

Aimé Beauchesne

DOSSIER AVCS

RÉVISION JUDICIAIRE

Le jugement de la juge Christiane Alary concernant la révision judiciaire de la sentence de l'arbitre Foisy réclamée par Hydro-Québec est toujours attendu.

DEMANDE D'AUTORISATION DU RECOURS COLLECTIF

La juge Anne-Marie Trahan a convoqué les parties le 30 octobre prochain pour les entendre sur la demande d'autorisation du recours collectif.

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de prévenir votre Association lorsque vous déménagez. Nous avons actuellement de trop nombreux retours de courrier. Ces retours coûtent chers à l'APRHQ et cette situation nous empêche de vous faire parvenir les informations

auxquelles vous avez droit comme membre de l'Association. Rendez-vous service et téléphonez-nous pour signaler votre changement d'adresse au 1-866-646-4428 ou au 514-289-2211(4428). C'est important pour VOUS et c'est important pour NOUS!

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'annonce des administrateurs du Conseil d'administration de l'Association des retraités du territoire Laurentides dans le journal ACTION de juin. Nous annonçons

que le trésorier était Jean-Claude Fournier alors que nous aurions dû lire Jean-Claude Faucher. Toutes nos excuses!

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Président : Aimé Beauchesne (Mauricie)
V.-p. exécutif : Louis Laurin
Secrétaire : Pierrette Bernier (Montréal)
Trésorier : Michel Fortin (Montréal)
Administrateurs : Claude Alarie,
Jean-Louis Comtois, Jocelyne
Pellerin

Autres administrateurs

Roger Labrie
Mireille Massicotte (La Grande Rivière)
Normand Moreau
Jacques Roy (Matapédia)
Pierre Savignac
Yves Tanguay
Erick Thompson (Manicouagan)
Claude Tougas (Richelieu-Rive-Sud)
Raymond Trudel (Laurentides)
Jacques Villeneuve (Montmorency)
Johanne Vaillancourt (Saguenay)

BULLETIN

Édition : Jocelyne Pellerin
Collaborateurs : Louise Pratte,
Raymond Trudel
Photographie : Cécile Giguère
Dépôt légal : Bibliothèque
nationale du Québec 1992
Tirage : 7500 exemplaires
L'emploi du masculin a pour seul
but d'alléger les textes.

PUBLIÉ PAR

Association provinciale des retraités
d'Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 133-N,
Montréal, Québec H2Z 1A4
Tél.: 514-289-2211 (4428)
Sans frais : 1-866-646-4428
Fax : 514-289-5094
Internet : www.aprhq.qc.ca
www.avcshq.com
Courriel : site@aprhq.qc.ca

Entrevue avec Roger Labrie

Les 20 ans de l'APRHQ vus par un retraité engagé

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec (APRHQ) fête cette année son 20^e anniversaire de fondation. C'est en effet, le 20 mai 1986 que notre organisation obtenait ses lettres patentes. Le journal *ACTION* a rencontré Roger Labrie, administrateur de l'APRHQ, depuis 1987, afin de recueillir ses impressions, alors qu'il nous annonçait qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat comme

administrateur de notre Association. Mentionnons que Roger a été un acteur important de l'APRHQ. C'est lui qui a créé le journal *ACTION* en 1988, avec la précieuse collaboration de Odilon Gagnon, Jacques Beaudet et Jean Benoît. Il a ainsi supervisé la publication de tout près de 50 numéros pendant 15 ans.

Propos recueillis par Jocelyne Pellerin,
administratrice de l'APRHQ



Roger Labrie

«On peut considérer que beaucoup de chemin a été parcouru en 20 ans, puisque nous avons commencé comme une organisation sans grands moyens pour devenir une organisation très bien structurée,» estime Roger Labrie. Il ajoute d'un même souffle: «il est évident qu'il reste beaucoup à faire pour nos retraités. J'ai porté le flambeau pendant toutes ces années, aussi il est temps que la relève se manifeste».

Roger a été président de l'APRHQ pendant 5 ans, de 1990 à 1995. Il a aussi été le porte-parole de l'Association dans le recours collectif sur l'utilisation des surplus de la caisse de retraite. «Je ne peux dire avec précision combien d'heures j'ai consacrées aux dossiers de l'APRHQ, mais chose certaine, j'ai mis beaucoup d'énergie à défendre les intérêts de mes collègues».

Durant son mandat comme président, le Guide du liquidateur a été monté de toute pièce et remis à tous les membres de l'Association. Ce document est encore distribué aux nouveaux membres.

Souvenirs

Des souvenirs, Roger en a plusieurs en tête. Celui qui le fait encore rire concerne le cri du coeur que sa femme a eu en pleine audience du recours collectif, alors que le procureur d'Hydro-Québec «malmenait» le témoin de l'APRHQ, en l'occurrence Roger Labrie! Madame Labrie a même eu droit à un rappel à l'ordre du Juge, rigole Roger. Le procureur s'est d'ailleurs excusé à la fin des interrogatoires pour avoir mis en doute la parole de Roger alors qu'il était question de la perte du pouvoir d'achat des retraités.

Roger Labrie signale que l'APRHQ a mené 32 interventions auprès d'Hydro-Québec avant d'initier le recours collectif. C'est suite à la lecture d'un article signé de M^e Marcel Rivest et Louis Ascah sur les surplus des caisses de retraite dans le quotidien *La Presse* que Roger Labrie devait intéresser les deux experts à la cause des retraités d'Hydro-Québec. Roger conserve un souvenir tragique de cette époque, car l'un de ses collègues, Roger Girard (autrefois Directeur général Finances et Comptabilité) devait décéder lors d'une réunion au bureau de M^e Rivest après le jugement de la Cour. Sa collaboration a été très appréciée dans ce dossier ajoute Roger Labrie.

Colloque

Poursuivant ses confidences, Roger confie que ce dont il est le plus fier c'est d'avoir contribué à la création de l'Alliance des Associations de retraités prestataires de Régimes complémentaires de retraite, en 1999. «Nous avons travaillé pendant des mois à l'organisation d'un colloque qui a eu lieu au Collège Maisonneuve, au printemps 1999. Notre réflexion portait sur la Gestion partagée des caisses de retraite. C'est au terme de ce colloque que l'ancêtre de la FARQ est née. Pour moi, c'est une réalisation très importante qui a pris forme après 7 ans de réflexion et d'efforts, relate Roger».

Avec tout près de 7 000 membres, l'APRHQ est le leader des associations de retraités au Québec. On oublie par contre, que nous avons commencé modestement avec seulement 200 membres. « Il est cependant important de poursuivre les efforts pour donner aux retraités la place qui leur revient dans la gouverne de leurs affaires!»

Cheminement

«L'APRHQ aura toujours mon appui, car ce qu'elle fait est trop important pour nos retraités, ajoute celui qui a été le représentant votant élu par les retraités au comité de retraite d'Hydro-Québec, pendant 12 ans.

«J'ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer mes anciens collègues de travail dans l'Association. Par ailleurs, mon implication auprès de l'APRHQ m'a amené à rencontrer le président d'Hydro-Québec, alors que je n'avais jamais eu ce privilège en 39 ans de carrière à Hydro-Québec! J'ai aussi eu l'occasion de discuter avec le ministre Bourbeau, alors qu'il était le ministre responsable des Régimes complémentaires de retraite.

«J'ai l'impression que mon cheminement dans la vie m'a permis d'acquérir un bagage qui m'a pleinement servi pour défendre les droits des retraités». À sa retraite, Roger était chef de service Relations avec la clientèle, direction Commercialisation. Il a aussi été membre actif de l'Association canadienne des consommateurs.

Adieu

Son message d'adieu est fort simple: «Les retraités doivent s'occuper de leurs affaires, c'est absolument vital! Rester assis chez vous, ce n'est vraiment pas une façon de faire progresser vos droits!»

Pour les 20 ans de l'APRHQ

Un Règlement interne rajeuni



par **Jocelyne Pellerin**,
administratrice de
l'APRHQ.

La refonte du Règlement interne de l'APRHQ a été réalisée par un comité créé par le Conseil d'administration de l'APRHQ. Ce comité était présidé par Jocelyne Pellerin, secondée par Claude Alarie. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises et a basé ses travaux sur la Partie III de la Loi des compagnies, qui concerne les organismes sans but lucratif, les textes de référence de M^e Paul Martel, sommité dans le domaine au Québec, les règlements internes de plusieurs organismes. Nous avons également travaillé à partir des travaux de Mme Marie-Josée Suzor, consultante à qui le CA de l'APRHQ avait confié, au printemps 2006, le mandat de revoir les règles de gouvernance de notre Association. M^e Rachel Didier, retraitée d'Hydro-Québec et conseillère juridique auprès des organismes sans but lucratif, nous a également gracieusement guidés, dans ce travail. Nous tenons à l'en remercier chaleureusement.

Le Conseil d'administration de l'APRHQ a adopté à l'unanimité, à sa réunion du 23 août dernier, un tout nouveau Règlement interne pour notre Association. À l'occasion de son 20^e anniversaire de fondation, l'APRHQ était mûre pour une refonte de son règlement, ont convenu les administrateurs. Cette modernisation en fait est le résultat de notre réflexion de la dernière année en matière de gouvernance de notre Association. Voici donc les grandes lignes des changements adoptés. Ce règlement modifié sera soumis aux membres réunis en assemblée générale le 18 octobre prochain, à Trois-Rivières, pour ratification. Les membres intéressés à recevoir une copie de ce règlement, avant la tenue de cette réunion, peuvent en faire la demande au secrétariat de l'Association.

Membres

Nous avons allégé le texte concernant les conditions pour devenir membre de l'Association. En résumé, nous avons fusionné les paragraphes relatifs aux dix ans et 25 ans de service.

Assemblées des membres

Nous avons modifié le quorum requis pour les assemblées des membres. Il est établi aux membres présents pour l'assemblée générale annuelle ; le quorum aux assemblées générales spéciales convoquées par le Conseil d'administration est fixé à 50 membres en règle et à 75 membres pour les assemblées générales spéciales convoquées par les membres.

Administrateurs

Le nombre d'administrateurs passe de vingt (20) à dix-neuf (19). Nous voulions un nombre impair d'administrateurs lors de la prise du vote au Conseil d'administration. Nous retrouverons donc au CA dix (10) administrateurs élus par l'assemblée des membres et neuf (9) administrateurs proposés par les territoires.

Au chapitre des nouveautés, les territoires devront proposer au Conseil d'administration de l'APRHQ le nom d'un membre pour devenir administrateur par le biais d'une résolution dûment adoptée par le Conseil d'administration de l'instance territoriale,

pour acceptation par le Conseil d'administration de l'APRHQ.

Le mandat des administrateurs est de deux (2) ans renouvelable, tant pour les administrateurs élus que pour les administrateurs issus des territoires. Il était prévu dans l'ancien règlement que l'élection avait lieu chaque année pour cinq (5) administrateurs élus. Cette disposition ne change pas. Cependant, pour les administrateurs proposés par les territoires, il est maintenant requis de renouveler le mandat de quatre (4) administrateurs, les années paires et de cinq (5) administrateurs, les années impaires.

Comité de mise en candidature



Michel Fortin

La création d'un Comité de mise en candidature devenait un incontournable, car ce comité est la base pour renouveler le Conseil d'administration. Ce comité est l'un des deux comités permanents de l'Association. L'autre comité permanent est le Comité exécutif. Le comité de mise en candidature a pour fonction de recommander les candidats au poste d'administrateurs. Le premier président du Comité de mise en candidature est Michel Fortin, trésorier.

Comité exécutif

Le Comité exécutif compte maintenant sept (7) administrateurs. Antérieurement, on retrouvait neuf (9) administrateurs au Comité exécutif ce qui représentait un nombre trop élevé par rapport au nombre d'administrateurs. Il se compose du président, du vice-président, du secrétaire, du trésorier et de trois (3) administrateurs. Le mandat du Comité exécutif est de gérer les affaires courantes de l'Association et d'exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'administration.

Ratification

Le nouveau Règlement interne sera présenté, comme nous le mentionnions en début d'article, pour ratification par les membres, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Selon les procédures normalement en vigueur, les membres seront appelés à ratifier le Règlement dans son entier, c'est-à-dire en bloc. Pour que le Règlement soit ratifié, les membres devront voter en faveur dans une proportion de 50% + 1, soit la majorité simple. Le texte du Règlement interne modifié est disponible sur le site web de l'APRHQ. Des copies du Règlement interne seront également distribuées sur place le 18 octobre prochain.

Tableau récapitulatif des principaux changements

- Le nombre d'administrateurs passe de 20 à 19 :
 - 10 administrateurs élus (5 chaque année)
 - 9 administrateurs issus des territoires
- Les territoires adoptent une résolution pour recommander un administrateur
- Mandat de deux ans pour tous les administrateurs
- Création du Comité de mise en candidature
- Le Comité exécutif passe de 9 à 7 administrateurs

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES. AVEC VOUS, NOUS SERONS PLUS FORTS!

La Grande Rivière

Paquin, Jacques

Laurentides

Alix, André
Archambault, Daniel
Ashby, Gilles
Battanay, Antoine
Chartier-Pelletier, Yvette
Cowan, Frank
Deguire, Jean-Guy
Desjardins, Monique
Dyotte, Allan
Forget, Chantal
Hudon, Régis
Laforest, Gilles
Larose, Marcel
Mireault, Hélène
Perreault, Serge
Quevillon, Gaéтан
Ricard, Jacques
Robinson, Suzanne
Thériault, Marius

Manicouagan

Allard, Jocelyne
Arsenault, Bertrand
Bouchard, Jean
Larose, Alain
Lessard, Dorys
Paradis, Benoit

Matapédia

Parent, Claude
Roy, Judes
St-Pierre, Gaston
Tremblay, Pierre
Tremblay, Benoit

Mauricie

Bergeron A., François
Boisclair, Denis
Boisvert, Daniel
Brière, Roland
Cossette, Sylvain
Desaulniers, Michel
Dufresne, Lawrence
Fraser, Louis-Jacques
Fréchette, Yves
Gour, Normand
Hébert, Normand
Jacob, Guy
Lacharité, Denyse, L.
Leclerc, Claude
Marchildon, Mario
Martel, Jacques
Rancourt, Denys
Rhéaume, Michel
Tellier, Denis
Théoret, Paul A.
Veillette, Danielle B.

Montmorency

Albert, Michael
Bélanger, Jean
Berthiaume, Rénald
Chantal, Micheline
Côté, René
Dunlop, Betty
Fortin, Claude
Fortin, Michel
Gagnon, Carole
Girard, Carole
Joly, Christiane
Labarre, Réjean
Labrie, Pierre
Linteau, Jean-Marc

Montmorency - suite

Marcoux, Jean-Claude
Morin, Jocelyn
Naud, Gaéтан
Néron, Lise
Paquet, Michelle
Paré, Rémy
Prince, Francine
Rousseau, Bibiane
Viens, Patrice

Montréal

Anowski, Michel
Beaulieu, Francine
Beaulieu, Charles-Henri
Crète, Ginette
Davidson, Rolande
Dubé, Benoit
Filteau, Lorraine
Gallizzi, Silvio F.
Gareau, Raymond
Goulet, Francine
Hotte, Yvon
Joly, Jocelyne
Lafleur, Denis
Mailhot, Marcel
Ménard, Jean
Pressault, Lyne
Proulx, Nicole
Prud'Homme, Lisette
Renière, Réjean
Rouette, Maurice
Rozycki, Maryan-Richard
Sénécal, Pierre
St-Germain, Jean
Thibault, Denise
Touchette, Jean-René
Tremblay, Paul-Fernand

Montréal - suite

Tremblay, Marie-Claude
Vallée, Johanne
Zizian, Gérard

Richelieu - Rive-Sud

Asselin, Robert
Beauchemin, Jean
Beausoleil, Danielle
Bourcier, Yvon
Cadieux, Jean-Yves
Chabot, André L.
Daigle, Guy
Davignon, Michel
Fioramore, Carlo
Gilbert, Nicole
Godbout, Nicole
Lehoux, Normand
McNicoll, Mario
Néron, Jacques
Patenaude, Diane
Paulhus, Claude
Pinard, Martha
Pineault, Adrien
Poirier, France
Proulx, Robert
Robidoux Fullum, Lise
Robitaille, Fernand
Saulnier, Bernard
Séguin, André
Thibault, Michel
Thomas, Réjean
Touchette, Serge
Véronneau, Léon

Saguenay

Bouchard, Yvon
Gagnon, Hélène



Assurance Voyage

Bien s'assurer pour bien voyager



Ouvert à tous ! Contactez-nous ! Aucun client refusé ! Aucune limite d'âge !

Tous nos agents sont certifiés de L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

- ✓ 3 mois de stabilité pour toutes les conditions préexistantes *
- ✓ Aucun questionnaire médical pour les gens de 64 ans et moins *
- ✓ Pontages plus de 10 ans acceptés *
- ✓ Plan très avantageux pour les personnes souffrant seulement d'asthme ou seulement de diabète avec médication orale *

* Sous certaines conditions

COOP de Consommation des Employé(e)s d'Hydro-Québec

www.coophq.com

Montréal (514) 334-6920

Sans frais 1 800 363-4940

Projet de loi 30

«Des anciens travailleurs se mobilisent pour l'équité»



par **Claude Alarie**, administrateur de l'APRHQ et porte-parole de la FARQ, avec des retraités d'Alcan, d'Abitibi-Consolidated et d'Hydro-Québec.

Les représentants de la FARQ se sont rendus à Saguenay pour expliquer le Projet de loi 30 et informer les retraités du fait que la FARQ s'est associée à la FADOQ pour présenter un mémoire conjoint à la Commission parlementaire des 19, 20 et 21 septembre à Québec. Madame Johanne Vaillancourt, administratrice de l'APRHQ (Saguenay) participait également à la rencontre.

Même si le Projet de loi 30, déposé par la Ministre Michelle Courchesne pour modifier la Loi sur les Régimes complémentaires de retraite, ne retient pas toutes les revendications des retraités, les deux organisations approuvent en bloc le Projet de loi parce qu'il accepte la principale revendication des retraités, soit le droit de participer, sur une base d'équité avec les participants actifs, lorsque les surplus sont utilisés pour apporter des améliorations au bénéfice des participants.

Équilibre

Ce Projet de loi semble offrir un équilibre entre les besoins et les obligations des différentes parties aux régimes de retraite. Il faut rappeler que 70 % des régimes complémentaires de retraite sont actuellement en déficit de solvabilité à cause de la chute des marchés boursiers de 2001-2002, mais aussi à cause des congés de cotisations de 4,4 milliards qui ont eu cours de 1996 à 2003 et des 3,0



On aperçoit de gauche à droite: Claude Alarie, porte-parole de la FARQ, Réginald Cantin, président de l'Association des cadres retraités d'ALCAN, Jacques Beaudoin, président de la FARQ.

milliards en améliorations, de 1995 à 2003. Ces situations ont fragilisé les régimes et ont été presque totalement à l'avantage des employeurs et des employés actifs alors que souvent la situation des retraités se détériorait.

Consultations

Lors des consultations préalables au dépôt du Projet de loi 30, la FARQ et la FADOQ avaient présenté deux revendications principales: la participation dans les surplus et la protection des prestations. En effet, les retraités subissent une injustice lorsqu'ils ne participent pas à l'utilisation des surplus sur le même pied que les participants actifs. Le mémoire actuellement en préparation par Me Marcel Rivest, pour la FARQ et la FADOQ, élaborera la thèse des retraités sur cette question et sur les autres modifications proposées. Il est prévu que la FARQ et la FADOQ présentent leur mémoire le 20 septembre devant la Commission parlementaire.

Le Projet de loi propose des améliorations concernant la sécurité des prestations, la gouvernance des comités de retraite et les obligations des actuaires et des fournisseurs de services. Le mémoire reprendra les arguments des retraités sur ces questions.

Appuis

Plusieurs associations de retraités ont déjà manifesté leur appui au Projet de loi 30 qui, s'il est adopté, constituerait un débloqué pour les retraités. Nous considérons que c'est le rôle du législateur de s'assurer que les retraités soient traités équitablement dans le cadre de la Loi sur les Régimes complémentaires de retraite et l'occasion est belle pour redresser la situation. Nous souhaitons donc que l'Assemblée Nationale aille de l'avant en cette matière et adopte la Loi avant la fin de la session d'automne.

Rappelons que 500 000 retraités participent à 913 régimes de retraite à prestations déterminées dont la valeur des actifs est de 69 milliards au Québec.

Points saillants du Projet de loi 30

- S'il est adopté en 2006, la Loi entrera en vigueur en 2010
- Une provision pour écart défavorable d'environ 7% du passif actuariel devra être constituée
- Un futur retraité pourra demander l'achat d'une rente garantie
- Des règles de gouvernance seront établies pour les comités de retraite
- Introduction de règles d'utilisation équitable des surplus
- Aucun congé de cotisation permis si le régime est déficitaire
- Encadrement des responsabilités des actuaires et fournisseurs de services

ILS NOUS ONT QUITTÉS. AUX PARENTS ET AMIS, L'APRHQ OFFRE SES CONDOLÉANCES.

Allard, Bertrand
Amy, Ernest Payne
Bernier, Victor
Boulet, Ruth (Milette)
Bourdages, Henriot
Caron, Roger
Caron, Thérèse L.
Charrette, Adrienne
Connolly, Joyce
Desrosiers, Hélène
Desrosiers, Yvonne S.
Dubois, Annette M.
Fleurant, Guy
Gagné, Gaston-Eugène
Gagnon, René
Gliddon, Alexina, C.M.
Goba, Viesturs
Gouin, Marguerite, Rose
Guimond, Herman
Harris, Beatrice B.
Jaminal, Antoine
Jasmin, Jean-Louis
Jolicoeur, Félicia

Trois-Rivières
Hamilton
Matane
Saint-Laurent
Price
Val d'Or
Trois-rivières
Notre-Dame-du-Nord
Gatineau
St-Eugène
Ste-Rose, Laval
Lachine
Laval
Mt-Tremblant
St-Léonard
Népean
St-Laurent
Nicolet
Cadillac
Dollard-des-Ormeaux
Montréal
Montréal
Montréal-Nord

Laberge, Jacqueline T.
Lagacé, Gérard
Lahaie, Jacqueline
Lalancette, Roméo
Lamontagne, Gisèle H.
Leduc, Gilles
Lemieux, Richard
Létourneau, Clorinthe L.
Loiselle, Roger
Marcotte, Cécile Brière
Martel, Jean
Martineau, Antonio
Ménard, Urbina St-G.
Milette, Jean-Paul
Moreau, Rachel
Paul, Armant
Plante, B. Danielle
Poisson, Thérèse
Robitaille, René
Roger, Gaétan
Sauvageau, Paul-Émile
St-Laurent, Laval
Vézina, Jeannine

Chicoutimi
St-Valère
Ste-Adèle
Ste-Rose-du-Nord
Ange-Gardien
Montréal-Nord
Granby
St-Hubert
Longueuil
Shawinigan
Shawinigan-Sud
Dubuisson
Mascouche
Cap Rouge
Forestville
Montréal
St-Eustache
Anjou
Ste-Catherine
Montréal
St-Georges Champlain
Baie-Comeau
Repentigny

POUR NOS 30 ANS ON VOUS FAIT DES CADEAUX

La Capitale assurances générales fête ses 30 ans.
Comme membre de l'APRHQ, nous vous invitons à profiter de nombreux avantages, notamment :

ASSURANCE AUTO

- 15 % d'économie
- **Un mois gratuit** lors d'une nouvelle assurance¹
- 0 \$ de franchise¹

ASSURANCE HABITATION

- 15 % d'économie
- **Un mois gratuit** lors d'une nouvelle assurance¹
- 0 \$ de franchise¹

Profitez dès maintenant de ces offres emballantes.
Obtenez également une soumission sans frais, jusqu'à six mois avant l'échéance de vos polices d'assurance.

Sans frais : 1 800 322-9226

Montréal : (514) 906-2208

Québec : (418) 266-9908

directiongroupes@capitale.qc.ca
www.lacapitale.com

UN MOIS
GRATUIT

0 \$ DE
FRANCHISE

EXCELLENTE
PROTECTIONS

30 ans
Ça roule en grand
5 voitures à gagner



GM
Cobalt
Optra 5
Solstice
Torrent
Vibe

À gagner : cinq voitures GM.

Comment participer?

- Demandez une soumission pour une assurance auto ou habitation et obtenez une chance de gagner.
- Souscrivez une assurance auto ou habitation et obtenez une chance supplémentaire de gagner.
- Tous nos clients sont automatiquement inscrits.

APRHQ


La Capitale
assurances générales

TRENTE 30 ANS
AVEC VOUS!

¹Certaines modalités s'appliquent.

¹Règlements disponibles au www.lacapitale.com

Cabinet en assurance de dommages

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SOCIALES

TERRITOIRE LA GRANDE RIVIÈRE

Les retraités se rencontrent pour le déjeuner :

La Sarre : le 7 décembre, au motel Villa Mon Repos, La Sarre. *Antoine Gervais 819-333-4486.*

Rouyn-Noranda : le 1^{er} mercredi du mois, à 9h, au restaurant Mike's, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda. *Richard Basque 819-762-9484.*

Témiscamingue : à 9h, le 25 octobre et le 13 décembre 2006, le 14 février et le 18 avril 2007, à la Brasserie Mari-Lou, St-Bruno de Guigues. *Serge St-Onge 819-723-2073.*

Val-d'Or : le 2^{ième} mercredi du mois, à 9h, salle Conti, Hôtel Continental, Val-d'Or. *Joachim Turcotte 819-825-2534.*

M. Massicotte 819-797-5097.

mirray@cablevision.qc.ca

TERRITOIRE LAURENTIDES

Les retraités se rencontrent pour le déjeuner :

Outaouais : le premier mercredi du mois, à 9h, restaurant La Boîte à chansons, Gatineau. 9\$.

Lanaudière : le premier mardi du mois, à 9h, restaurant La Grange, 425, rue Notre-Dame, Joliette.

Saint-Jérôme : le deuxième jeudi du mois, à 9h30, restaurant Nicholas, 2350 boul. Curé-Labelle, St-Jérôme.

Mille-Îles : le mercredi à 7h30, restaurant Jardin-Lee, rue Turgeon, Sainte-Thérèse.

TERRITOIRE MAURICIE

À la maison des retraités, boulevard des Forges :

Bridge : les lundis et vendredis, de 13h à 16h.

Yvan Tremblay 819-378-7401.

Anciens de Gentilly II : rencontres, le 1^{er} mercredi du mois. *J.-C. Bouthillier 819-374-4536 ou M. Fortin 819-375-0043.*

Rendez-vous des artistes, 4^{ième} édition :

les 27, 28 et 29 octobre.

Ligue de quilles : le lundi soir. *J. Morrier 819-379-5289.*

La Tuque : déjeuner, le 3^{ième} mercredi du mois, restaurant le Parasol. *André Drolet 819-523-9196.*

TERRITOIRE MONTMORENCY

Dîner rencontre : le 1^{er} octobre.

Neil-John Murray 418-626-2184.

Pétanque intérieure : le 2 octobre.

Alphonse et M. P. Bilodeau 418-628-7967.

Club de whist : le 4 octobre.

Louis et L. Bruneau 418-627-0036.

Shuffleboard : le 8 octobre.

M. Séguin et Gaby Perron 418-667-4060.

Pétanque Atou : le 15 octobre.

Alphose Bilodeau 418-628-7967.

Assemblée générale des membres de l'APRHQ :

à Trois-Rivières, le 18 octobre. *Thérèse Goulet 418-660-2419.*

Party d'huîtres : le 21 octobre.

N. Bernier et C. Marcoux 418-623-4634.

TERRITOIRE DE MONTRÉAL

Ligue de quilles : reprise des activités le 5 septembre. *Madeleine Ouellette 514-384-3662.*

Séjour au Manoir Richelieu : les 11 et 12 octobre.

L. H. Sauvé 450-663-1414 et P.A. Sergerie 450-699-2321.

Souper-Théâtre : le 16 novembre, au Théâtre des Hirondelles, St-Mathieu-de-Beloeil. «Noël au Monastère.» M-45\$/NM-60\$. *Léo Langlais, 450-674-0176 et Madeleine Ouellette 514-384-3662.*

Souper des Fêtes : le 8 décembre, au Buffet Marina. M-45\$/NM-60\$. *Paul-André Sergerie 450-699-2321 et Gilles St-Pierre 514-525-5477.*

Site Web : www3.sympatico.ca/csrhq-rm

TERRITOIRE RICHELIEU

Club social de Granby

Dîners mensuels : le 2^{ième} mercredi du mois, salle des Loisirs Immaculée-Conception, 481, rue St-Vincent à Granby. *Gilles Hamelin 450-378-0087.*

Club social de Sherbrooke

Déjeuners mensuels : le 1^{er} mercredi du mois, à l'Eggsquis, 2939 rue King O., Sherbrooke. *Gérald Robert 819-823-4353.*

Club social de Drummondville

Rencontres sociales : le mercredi après-midi au local du Club, 1235 Chemin Hemmings. Sortie de groupe en octobre. *Germain Cossette 819-478-7552.*

Club social de St-Hyacinthe

Dîners mensuels : le 1^{er} mardi du mois, à la Brasserie Douville, 5700 boulevard Laurier, St-Hyacinthe. *Gérard Pellerin 450-774-5887.*

Club social de la Rive-Sud de Montréal

Ligue de quilles : reprise le 11 septembre. Lundi à 10h. Salle 300 Au Max, 1629 boul. Taschereau, Longueuil. *Dorothee Lamontagne 450-641-2550.*

Déjeuners mensuels : le 2^{ième} mardi du mois, à 8h30, Resto-Bar Réal Massé, 1001 boul. de Montarville, Boucherville. *Yves Gagnon 450-449-3511 et Jean Lavallée 450-678-1270.*

Excursion à Arthabaska : le 6 octobre, au Centre d'interprétation de la Canneberge. M-65\$/NM-70\$. *Thérèse Vandelac 514-356-9688.*

Table champêtre : le 13 octobre, à Ste-Anne-des-Plaines. Table La Conclusion. *Normand Moreau 450-655-9952.*

Site Web : <http://csrhqsm.220v.org>

TERRITOIRE SAGUENAY

Les activités n'ayant pas encore été approuvées par le CA, elles seront publiées dans le prochain numéro.

ACTION est imprimé par :

A.C. Werbrouck Inc., Saint-Laurent (Québec)